

**Réunion du CoDep 79
Lundi 2 mai 2022 à 19h00
Salle de la Mairie de St Lin**

Invités : Membres du CODIR, Présidents de club, Présidents de commission

Présents : Isabelle Larvoire, Pierre-Louis Mazoyer, Emilie Babin, Olivier Cluzeau, Philippe Burguy, Patrick Sauquet, Mélodie Baldan-Fauvel, Wilfrid Malla, Nathalie Moro, Eric Murzeau, Jean-Pierre Stefanato, Jean-françois Lebaigue, Alain Maret

Excusés : Sylvie Toulouse, Dominique Misbert, Bertrand Faure, Jean-Michel Massé, , Renaud Huard, Juan Rodriguez, Régis Vion, Lesley Agnew, Christophe Duarte, Nicolas Guillemot, Frédéric Guirriec

Ordre du jour :

1. Retour AG FFESSM :

5 clubs sur 7 sont représentés par Isabelle Larvoire et Jean-Pierre Stefanato.

Réélection de la liste Di Meglio à 71%.

Incidences :

- À compter du résultat du jugement et jusqu'au l'élection seules sont administrées les affaires courantes
- Comptes de la FFESSM n'ont pu être clôturés
- Les comptes rendus d'activité de commissions ont pu l'être
- Une AG ordinaire aura lieu le 24/25 septembre à Marseille pour l'approbation des comptes et le bilan moral du Président en même temps que la réunion des OD afin de diminuer l'impact financier

L'AG ordinaire 2022 aura lieu le 3 et 4 décembre 2022 à Nantes.

2- Sport santé

- Retour de la formation

Le développement du sport santé est une demande de l'État : possibilité de subventions et de mécénat Il y a deux niveaux de formation

- N1 « Palmer vers son bien-être » : Lutte contre sédentarité ou isolement social
- N2 « Sport sur ordonnance » : lien direct avec la santé

Programme de niveau 1 :

Prévention pour un public sédentaire et en baisse d'autonomie.

Intitulé « Palmer vers son bien-être » qui vise un public éloigné des pratiques sportives sans vraie limitation fonctionnelle, mais avec des facteurs de risques (sédentarité, surpoids, tabagisme, HTA l'âge, effets du vieillissement public senior) Ce programme a vocation de permettre la mise en place d'actions de

prévention primaire pour une « pratique régulière, adaptée, sécurisée et progressives » d'activité physique et sportive subaquatique.

Programme de niveau 2 :

Intitulé « Palmer vers sa santé » qui vise un public atteint notamment d'affections chroniques de longue durée (ALD). Ce programme a vocation de permettre la mise en place d'action dans le cadre d'une activité physique adaptée pour un public présentant une petite limitation fonctionnelle nécessitant une supervision médicale avec la mise en place de précautions particulières. C'est un programme adapté sport sur ordonnance, prescrites par un médecin en particulier pour les affections chroniques (telles maladie métaboliques, neurodégénératives, cardio-vasculaire, respiratoires chroniques, appareil locomoteur, suites de cancer).

Les MF1 et Brevet d'état peuvent y participer et +. (cf document).

La formation de Lyon a regroupé les deux niveaux et s'est déroulée en deux phases

- Une en amont à la maison avec études de la législation, les principes, la stratégie nationale sport santé....
- Et l'autre en présentiel 2 jours et demi, clôturée par un examen quizz de 90 minutes, questions vastes qui faisaient appel à tous les éléments abordés de la formation et une épreuve « Cas pratique dans un cycle d'APA de notre activité subaquatique* » (11 personnes /70 ont eu une session de repêchage)
- J'ai eu la pratique du palmage à adapter à un groupe de 5 personnes avec des pathologies différentes, mais si ma spécialité était l'apnée j'aurais eu un cas pratique apnée.

Voir docs joints (FFESSM 2020 Module de formation Sport Santé + programme de la formation reçue)

Le sport santé est une priorité nationale et gouvernementale pour sortir de la sédentarité qui est à ce jour la première cause de mortalité. C'est aussi lutter contre l'isolement social.

Le premier niveau est facile à mettre en place. Puisqu'il peut être développé dans le cadre de nos activités piscine. Randonnée palmée - NAP ou Fit Palm – Apnée – Scaphandre

Le sport sur ordonnance, plus complexe. Il faut pouvoir répondre à la prescription du médecin traitant. Disposer d'un ou deux créneaux piscine, et être disponible pour accueillir ce public différent. Il faut à mon sens être une équipe de 3 ou 4 personnes pour pouvoir supporter la charge en tant que bénévole.

Il semblerait qu'il y ai des aides d'état pour son développement et du mécénat. Idem pour obtenir des créneaux piscine.

- Perspectives pour le CODEP

Au niveau des clubs.

Pour en bénéficier sur le club, il faut un diplômé et être labellisé (+ section) après prise de renseignement le codep pourrait être labellisé. Il n'y a pas de prise en charge pour le bénéficiaire de la SS mais voir avec les mutuelles complémentaires. Les MF2 peuvent former accompagnés d'un médecin. Pour le sport bien-être il faut est plus facile de le développer et se mettre à la tâche. Il faut former des cadres pour pouvoir le faire . Il y aura une autre formation nationale à partir du MF1 , diplômes pro 1^{er}o et +. Isabelle va chercher à mettre en place localement une formation sport santé niveau 1.

Il va y avoir une formation complète N1 et N2 à Rennes en octobre (21 au 23).

Aux dernières nouvelles le coût sans le déplacement ne devrait pas dépasser celui de Lyon (120€ max).

A noter : Les axes pour les demandes ANS 2022

1 - Sport santé

2 - Handi sub

3 - Féminisation (Formation)

- 4 - Jeunes (Formation)
- 5- Développement durable

2. **Projet NAP Sèvre : fiche descriptive en annexe**

Le projet aura lieu le 25 septembre et sera renouvelé si cela fonctionne. Seront présentes plusieurs associations et clubs de Niort pour les plongeurs, nageurs et triathlètes. La communication va se faire pour les plongeurs via l'APNEE et pour les triathlètes et nageurs via les clubs de Niort.

Nous communiquerons au niveau régional.

50 à 100 participants maximum. Cet évènement est ouvert à tous.

Inscriptions : quotas de 30 pers pour chaque entité (limite pour les adultes ?)

Pas de montage financier pour l'instant, le CODEP doit se positionner. Prévoir environ 2000^e. Nous sommes le seul CODEP partie prenante.

Droits inscriptions :

1^e pour les enfants

3^e pour les 16 ans et plus

Ce projet fera l'objet d'une demande de subvention ANS (à déposer avant le 18 mai). Sa réalisation effective sera conditionnée par une analyse de l'eau 10 jours avant l'évènement.

3. **Commission technique** : Dominique, Bertrand, JP, Nathalie

- Bilan des actions : (chiffres à préciser par DM)

Journée du 26/03 : Actions réussies. Compte rendu à demander à Dominique

- TIV :

Une formation a eu lieu : 7 stagiaires, animée par Francis Nowak et Alain Gendron dans les locaux d'Octopus. 5 stagiaires APNEE et 2 pour Octopus.

Recyclage TIV : comment allons-nous organiser les prochains ? => Question à poser, prochains ODJ

- TRIMIX :

Il y avait 3 stagiaires (venant de Charente, Charente Maritime et Deux-Sèvres) et un formateur licencié dans la Vienne qui est maintenant E4 Trimix.

- CSNA « Jeunes » :

Nathalie en est la correspondante, la sortie jeunes a été annulée. CRENSOA a 6 jeunes qui partent à Hendaye le 11 et 12 juin. Noter à ce propos que l'information du codep à destination des clubs doit passer par le mail, la communication via Facebook n'étant qu'un complément tout public.

Les clubs concernés peuvent être répertoriés pour les prochaines fois.

- Perspectives :

- Sorties St Lin = voir les sorties selon le calendrier partagé. Inciter vos cadres à s'inscrire comme encadrants ou DP sur ces sorties.

- Examen initiateur = fixé au 12 juin au CRENSOA, organisation via Emilie Babin et Dominique Misbert. Il y aura 9 participants.

- Formation cadres = des stages péda MF1 ont eu lieu de mars à juin pour une perspective d'examen en septembre-octobre. (Rodolphe, Laurent, Nathalie, Erika). Juan est rejoint par Sébastien pour la préparation du MF2.

4. **Commission Bio** : *Commentaires de Sylvie Toulouse*

Formation PB1 :

- Pas de formation PB1 d'organisée. Par contre, plusieurs sorties

- 5/6 mars week-end Oléron organisé par Odeline FLORENS. Estran le 5 à Chassiron commentée par 1 intervenant du CPIE Marennes-Oléron. Le 6, ramassage capsules de raies sur la plage de Chaucre et détermi-

nation Nous en avons profité pour faire du ramassage de déchets. Une dizaine de personnes (Niort et Parthenay)

– 20 mars . Estran à Loix en Ré . Une dizaine de personnes également (Niort et Parthenay)

– **Sortie Bio à l'Aber Whrac'h le 4/5/6 juin** . Réserve pour 18 plongeurs . Il reste 6/7 places de plongeurs et 2 accompagnateurs

Sortie APNEE/ com Bio :

– **Sorties sur le Tikili . DP Emmanuelle VIGNIER, prévues un sortie par mois Juin , Juillet et Aout**

Prospection anodontes :

– En février, 2 journées de prospections terrestre pour voir l'accès de mise à l'eau.

– Site Saint Loup sur Thouet et Airvault et Thouars dans le Thouet

– **Journée de prospection dans le Thouet programmée le 18 mai**

Suivi environnement plan d'eau de St Lin :

– Rencontre avec 2 chargés de mission du Département (Odeline , Philippe B., JPS Stefanato ..) Voir CR

– Le projet est mis en stand-by jusqu'à fin 2022-début 2023 car le département est en train de refondre sa politique pour les espaces naturels et les sports de plein air.

– Ce qui n'empêche pas de prendre note des observations des plongeurs qui nous parviennent.

– Une approche des élus du département est en cours afin qu'ils aient déjà entendu parler de notre projet (Maire de Parthenay, Saint Lin etc.)

5. Handisub :

- Bilan formation EH1 :

Nombre de stagiaires : 8 dont 2 hors 79, 1 de 1000B et 5 de l'APNEE.

Responsable : Thierry Hoffmann MEFH1 de La Rochelle

En soutien 2 EH2 de Niort : Jean-Yves et Philippe

Debrief très positif pour tous. J'essaie de mettre en place une formation pour le module complémentaire MPC (mental, psy, cognitif) une journée à l'automne.

Une belle équipe qu'on peut solliciter.

Une porte d'entrée est possible via l'UDAF et le GEM de St Maixent.

Objectif : proposer et inciter les clubs à ouvrir des sections handi

6. Trésorerie, subventions :

- Point trésorerie :

Pour les TIV il manque les chèques des stagiaires.

Formation trimix : l'hélium budgété n'est pas disponible.

Il manque les chèques d'acompte des participants

Isabelle a été défrayée pour la formation sport santé

7 clubs sur 9 des clubs du département ont réglé leurs cotisations, il manque Octopus et Thouars.

Les formulaires d'abandon de frais ont été envoyés, il reste à les transmettre aux encadrants et commissions. Les demandes seront traitées début juin par Christophe.

- Projet t-shirts CODEP :

Isabelle propose de faire réaliser des t-shirts au logo du Codep afin de visibiliser le codep parmi les licenciés.

Après examen des modèles proposés, le codir retient le modèle à 14,20€ (version homme ou femme avec impression noire). Sur une base de 50 cela représente une dépense de 710€. Nous proposons une gratuité pour chaque membre du codir (inclus les président-e-s de clubs et de commissions). Les autres t-shirts seront proposés à prix réduit aux encadrants et autres bénévoles.

Isabelle se renseigner sur le coût de l'ajout d'un écusson en suédine à l'effigie d'un club ou d'une commission pour la personnalisation du Tee-Shirt. Elle se rapprochera ensuite des président-e-s de clubs et de commissions afin de savoir si le club/commission sont intéressés ainsi que de connaître les besoins en nombres et en tailles .

- Bilan demandes subventions au CD :

La demande concernant l'environnement à St Lin est reportée sur l'exercice 2022/2023

La demande Sport santé semble avoir été retenue puisque le CD a accordé « une aide de 445€ relative au projet annuel du comité », versée une seule fois. Ce soutien doit être rendu visible. Logo du CD affiché à St Lin.

- Demande ANS :

Les subventions sont repoussés jusqu'au 18 mai = JP et Philippe

Projet olympiade : copié collé du projet fédéral.

On peut soumettre à nouveau le projet sport santé ainsi que le projet de NAP dans la Sèvre.

7. Commission secourisme :

- Relance de l'agrément :

Jeff nous informe de la perte de l'agrément du CODEP pour la délivrance de qualifications gouvernementales (PSC1). Cet agrément nécessite une équipe pédagogique, un référent et une formation continue pour les formateurs tous les ans. Jeff va relancer la demande mais il manque un médecin référent pour finaliser le dossier. Jeff va contacter le Dr Olivier Camus, médecin urgentiste, licencié à l'APNEE.

On délivrera de nouveau PSC1 et RIFAP lorsque l'agrément sera renouvelé. (GQS : plus court, on peut s'appuyer sur ce type de compétences aussi)

Un rachat de package spécifique pour les formations diplômantes est nécessaire. (env 1500€) => Financable via frais de participation des apprenants.

Le principe de cet achat est validé à l'unanimité des présents.

Eric intervient dans le cadre du secourisme fédéral.

Objectif :

- Recycler les acquis et redynamiser les secouristes
- Former des nouveaux futurs encadrants Anteor ou se mettre à jour de ses compétences

Inventaire complet du matériel de formation secouriste à faire, et stockage à prévoir à St Lin. La pièce actuelle n'est pas adaptée, il faut trouver un autre endroit ou la réaménager. Par exemple installer une armoire dans le vestiaire femmes.

8. Autres commissions :

- Plongée libre :

Message à tous les clubs : sur le site de l'APNEE les créneaux sur St Lin sont dispos : 1^{er} mardi et 3^{ème} jeudi de chaque mois : <https://plongee79.com/f/calendar/index> , ils sont aussi positionnés sur Extra Club.

Sortie plongée libre à Oléron, les we du 5/6 juin DPL Frédéric GUIRRIEC et du 6/7 août DPL Philippe BUGUY

- PSP :

Lesley n'exercera plus ses fonctions

- Souterraine :

Dernière sortie à Pâques (3 plongeurs du CODEP).

- Photo/vidéo :

Conférence 10/15 min sur les créneaux piscine prévue pour chaque club pour présenter la commission - fin de saison et début de saison prochaine

-Autres activités naissantes dans les clubs :

- APNEE : hockey subaquatique, initiation tous les mercredis à la piscine de Champommiers. Une MEF1 Hockey subaquatique est arrivée cette année et dynamise cette activité. Achat de matériel et activité grandissante. Message à passer aux autres clubs pour possible initiation.

-CRENSOA : initiation possible au TIR SUR CIBLE tous les mardis ou David peut se déplacer si besoin.

9. Questions, infos diverses :

Affiches CODEP :

Affiches disponibles pour présenter les clubs du CODEP (Nathalie)

Règlement intérieur :

Point 8 : « au-delà de 2 palanquées dans l'eau la surveillance de surface est obligatoire. »

La question se pose quand 2 clubs ont leur propre DP qui supervisent chacun jusqu'à 2 palanquées : on a alors donc plus de 2 palanquées simultanément dans l'eau. Doit-on mettre un surveillant de surface ?

Le DP n'est concerné par le point 8 que pour ses propres palanquées.

⇒ **L'obligation du point 8 s'entend bien pour chaque DP.** Dans l'exemple précédent la surveillance de surface n'est pas obligatoire.

Fin de la réunion à 22h avec le pot offert par Isabelle.